

Ecrit par le 17 février 2026

# C'en est fini de la pyramide emblématique d'Agroparc



**Inauguré en 1991, cet ensemble immobilier atypique construit autour d'une pyramide avait pour vocation d'être « la bulle de vente » de la future ZAC d'Agroparc. Deuxième construction de la zone après la chambre d'Agriculture, ces bâtiments faits d'acier et de verre, sont aujourd'hui déconstruits pour faire place à de nouveaux projets. Une page se tourne...**

Dû au crayon de l'architecte [Jean-François Quelderie](#), ce projet était à l'origine un ensemble composé d'une pyramide, auquel on y ajouta ensuite des modules de bureaux, une colline traversée par un canal et un petit lac avec son jet d'eau... Il s'agissait de marquer les esprits et d'être la porte d'entrée de la future ZAC, qui n'était à l'époque que des champs encore vierges de toutes constructions. Quant au choix de la pyramide, Jean-François Quelderie le justifie par le côté emblématique et symbolique de la forme. Un lieu où se concentre l'énergie, ajoute-t-il.

Ecrit par le 17 février 2026



La pyramide de l'intérieur. DR

### Elle aurait inspirée François Mitterrand

La rumeur raconte que c'est en passant devant cette pyramide que François Mitterrand aurait eu l'idée d'en construire une dans la cour carré du Louvre. Le Président faisait à l'époque régulièrement le trajet Paris — Avignon pour rendre visite à Anne Pingeot, du côté de Gordes. L'anecdote est sympathique mais totalement fausse. La construction de la pyramide parisienne, due à l'architecte Léoh Ming Pei, date de 1989, donc bien avant celle d'Avignon. Dommage...

Ecrit par le 17 février 2026

## Une pyramide aux vies multiples et pas toujours paisible

Ce bâtiment, qui avait pour fonction d'être le lieu de la commercialisation de la zone, prit le nom d'Agriscope. Il devait être démonté une fois sa mission accomplie. « C'est la raison pour laquelle on a utilisé peu de béton et beaucoup de structures métalliques boulonnées », précise Jean-François Quelderie. Voulu par la ville d'Avignon, à cette époque la communauté d'agglomération du [Grand Avignon](#) n'existe pas, ce bâtiment a été construit sous la responsabilité de l'aménageur SEDV (devenu ensuite [Citadis](#)).

Après avoir accueilli l'association Agroparc, cet ensemble immobilier fut ensuite occupé par [Créativa](#), une pépinière d'entreprises. A cette époque, il servait également de boîtes postales aux entreprises de la zone. La communauté d'agglomération du Grand Avignon, propriétaire des lieux, le récupéra ensuite et cela avant de s'installer en 2007 dans ses locaux actuels. Par la suite, la vie de ces bâtiments fut assez tumultueuse avec quelques projets d'installation d'entreprises qui n'aboutirent pas. Des candidats pas assez prestigieux ou peu solvables, laisse-t-on savoir. En 2018, cette construction fut définitivement désertée et abandonnée à des actes de malversation constants.

Écrit par le 17 février 2026



Ecrit par le 17 février 2026



Ecrit par le 17 février 2026

Les dégradations. DR

**« La démolition d'une de vos constructions est toujours une déchirure », avoue Jean-François Quelderie**

La déconstruction de cet ensemble immobilier a démarré le 12 mai dernier. Il s'agissait de mettre un terme aux dégradations à la fois pour des raisons de sécurité ou mais aussi pour des questions d'image. En effet, cette pyramide endommagée et taguée était visible par tous les automobilistes passant sur la N7. Il est loin le temps où cette construction, fierté de la ville, faisait la une de l'annuaire téléphonique du Vaucluse...

« La démolition d'une de vos constructions est toujours une déchirure, avoue Jean-François Quelderie. Celle de la pyramide me choque un peu... Son rôle emblématique n'a pas été suffisamment pris en compte. » Le Grand Avignon a cependant fait procéder à un démontage précautionneux de la pyramide afin qu'elle puisse être éventuellement remontée plus tard, pour d'autres desseins. À suivre...



Ce à quoi ressemblait la pyramide avant sa destruction

Ecrit par le 17 février 2026



DR

## Un futur en devenir

À l'issue des travaux de déconstruction, le terrain sera remis comme à l'origine et ouvert à d'autres projets. Celui présenté il y a deux ans par le promoteur REDMAN a été abandonné. La pré-commercialisation n'a pas donné les résultats escomptés. « Dans les 15 hectares qui nous restent à commercialiser sur la zone, nous privilégierons les installations d'entreprises plutôt que les promoteurs, précise [Xavier Simon](#), le directeur de Citadis, l'aménageur du quartier. Nous avons aujourd'hui un schéma directeur qui va de l'entrée sud d'Agroparc au parc des expositions. » Avec notamment la construction par le promoteur [Real Land](#) de deux nouveaux immeubles de bureaux (3 406 m<sup>2</sup>).

Ecrit par le 17 février 2026

## [Nicholas Hill, fondateur de Real Land : 'Les deux bâtiments L'Aurore s'élèveront fin 2025 à Agroparc'](#)

Lors de la construction de la pyramide en 1991, on y avait planté en son centre un ficus. Avec le temps il avait fini par y occuper tout l'espace. Malgré les multiples dégradations et tailles expéditives, cet arbre est toujours en vie. Jean-François Quelderie, a la faiblesse de penser que « la pyramide est en définitive une architecture de renaissance. »

---

## Villa créative à Avignon, le futur s'y joue déjà



**La Villa créative a été inaugurée mardi 27 mai, 33 bis, rue Louis Pasteur. Une renaissance saluée par près de 600 de personnes invitées à investir le bâtiment principal et ses jardins dans un espace de 8 200m2 calme et verdoyant au cœur de l'intramuros d'Avignon. Plus de onze discours d'inauguration ont ponctué l'éclosion de ce lieu foisonnant où se rencontrent déjà la science, la recherche, les enseignants, les étudiants, les entreprises, les arts et les technologies du numérique. Mission ? Construire un futur qui s'emballe.**

La villa créatrice ? C'est un lieu hybride de rencontres, de travail, de recherche, d'art, des technologies du numérique, d'expérimentations diverses et variées dans un espace voué à la création : 8 200m2 de

Ecrit par le 17 février 2026

jardins et de bâtiments patrimoniaux, quatre pavillons, quatre galeries, un auditorium, un studio de captation audio-vidéo, des bureaux, un jardin et même une brasserie. Elle accueillera des expositions d'art contemporain, des résidences d'artistes, des rencontres littéraires, des conférences et séminaires scientifiques, des ateliers de recherche, des forums scientifiques, des programmes pédagogiques, des cours et formations, de sessions de mentorat et des projets collaboratifs.



**La Villa créatrice, en lieu et place de l'ancienne faculté des sciences Copyright MMH**

### **Un projet réalisé grâce à un partenariat public-privé**

Il y a tout d'abord, ce modèle économique incroyable puisque qu'Avignon est la 1ere société universitaire de recherche (Sur) en France. Résultat d'un modèle juridique et financier inédit pour une structure publique lui assurant un autofinancement par le biais de l'exploitation des surfaces bâties.

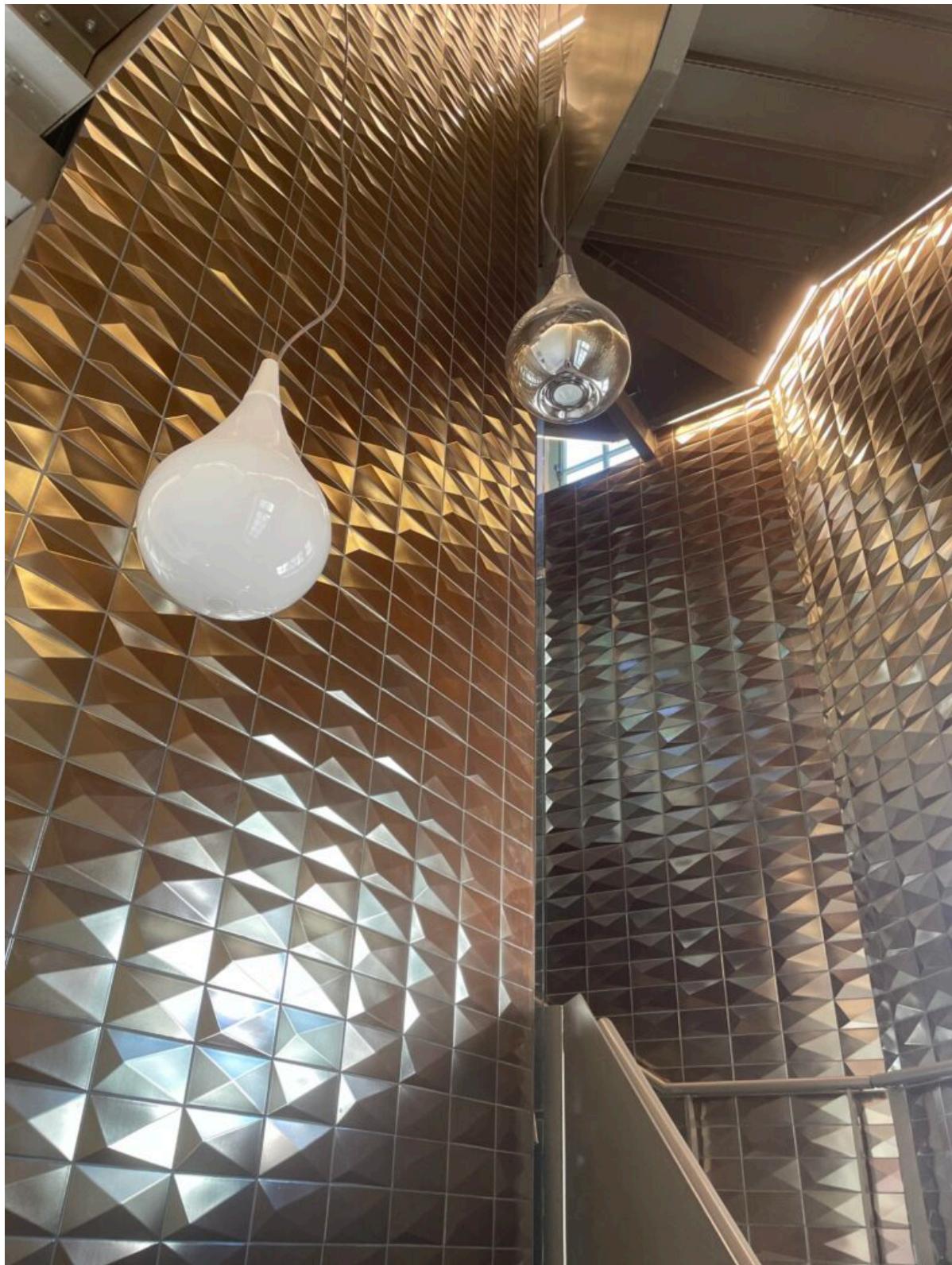
### **Un modèle économique inédit**

L'université d'Avignon est également pionnière puisqu'elle est seule lauréate dans le cadre du

Ecrit par le 17 février 2026

Programme Investissements d'Avenir 3 ([PIA3](#)). Un modèle économique et financier établi sur 20 ans, garantissant à la fois son autofinancement de fonctionnement et la pérennité du projet. Un projet qui en annonce un autre dans la foulée : la Villa naturalité, sur le [campus Hannah Arendt](#) à Agroparc et dont l'ouverture est prévue en 2027. « Une initiative qui donne déjà des idées aux universités de Nantes, La Rochelle, Reims, Strasbourg, Université de Québec à Montréal... », sourit Anne-Lise Rosier directrice des deux structures avignonnaises.

Ecrit par le 17 février 2026



Ecrit par le 17 février 2026

## L'escalier, signature de l'architecte Alfonso Femia Copyright MMH

### La construction financière de la villa créative

Pour l'exploitation de la Villa Créative, Avignon Université a créé une société par actions simplifiées, la SAS Villa Immo SUR en investissant 48 % du capital aux côtés de deux partenaires : l'État via la Banque des territoires (17 %) et Étic (35 %). Au capital de 1 462 000 €, la SAS Villa Immo SUR porte les investissements du programme Villa Créative – c'est à elle que revient la gestion et l'exploitation des bâtiments de la Villa Créative en s'appuyant sur l'expertise d'Étic. Ainsi, la Société Universitaire et de Recherche (SUR) dispose d'une convention d'occupation du domaine public relative au site, lui permettant de l'exploiter et de déployer son activité à travers une offre plurielle de services.

### Le financement de la réhabilitation

La réhabilitation a pu être entreprise grâce à un Contrat de Plan Etat Région de 15M€ réunissant les soutiens de l'État, la Région, le département de Vaucluse, le Grand Avignon, la Ville d'Avignon et l'Université, ainsi que des aides complémentaires du Ministère de l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Banque des territoires, de la Banque Populaire Méditerranée et de la SAS Villa Immo SUR, pour obtenir un budget de 18,9M€ nécessaire à la dépollution et la réhabilitation complète du site. En plus de l'édifice patrimonial, l'Université d'Avignon a choisi d'intégrer un deuxième site. Rénové à hauteur de 700 000€ avec le soutien du programme France Relance, ce bâtiment est situé à 300 m du site principal. Inauguré en juillet 2023, le Pavillon des Arts et Métiers est désormais le lieu d'implantation du Cnam ([Conservatoire national des arts et métiers](#)) en Vaucluse.

Ecrit par le 17 février 2026



**Autour de Georges Linarès président de l'université d'Avignon et d'Anne-Lise Rosier, directrice de la Villa créative et de la fondation Avignon université, les personnalités institutionnelles. Copyright MMH**

#### **Label Ethic**

La Villa Créative est un lieu label Étic®. Étic® - Foncièrement Responsable, entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) crée, finance et gère sur tout le territoire des espaces de bureaux et de commerces. Ces lieux permettent aux acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire d'accéder à des locaux professionnels abordables, ainsi que de mutualiser espaces et services. L'ambiance y étant propice au partage comme à l'entraide.

#### **Les partenaires pionniers de la Villa créative**

Sept membres pionniers, résidents permanents de la Villa Créative, contribuent à l'écosystème dans plusieurs domaines : la formation, la recherche, l'entrepreneuriat, la création. Ce sont : le Cnam avec ses parcours diplômants ; l'Ecole des nouvelles images avec ses métiers du cinéma d'animation 2D et 3D ; la

Ecrit par le 17 février 2026

French Tech Grande Provence avec ses start ups, entreprises innovantes et travaille à l'internationalisation ; le Frames Web Video Festival pour la professionnalisation de la création vidéo et son développement sur Internet ; le Festival d'Avignon, la plus importante manifestation internationale du spectacle vivant ; Le Grand Avignon pour l'accompagnement des créateurs d'entreprise, du cinéma d'animation, du jeu vidéo, de la création numérique qui les soutient en louant le 1<sup>er</sup> étage de la Villa créatrice et, enfin, Avignon Université qui a choisi d'investir un pavillon de 250 m<sup>2</sup>, totalement dédié à la Recherche et à l'Innovation. Conçu comme un espace d'accueil d'enseignants, ainsi que deux galeries de 110 m<sup>2</sup> chacune.



**Près de 600 personnes étaient présentes. Copyright MMH**

### **Et aussi plus de 60 partenariats déjà noués**

Parmi ses 60 partenaires, les Arts combinatoires Matrice et Convergence, D4 Avocats associés, SVSN - spectacle vivants et scènes numériques, la Collection Lambert, Les Hivernales - CDCN d'Avignon, l'École Supérieure d'Arts d'Avignon, La Garance - Scène Nationale de Cavaillon, l'Opéra et le Conservatoire à

Ecrit par le 17 février 2026

Rayonnement Régional du Grand Avignon, l'Orchestre national Avignon-Provence, les nombreux théâtres et musées de la ville d'Avignon ainsi que le tiers-lieu La Scierie...

### Appels d'offres & Résidence d'artistes

La Villa Créative lance chaque semestre, en octobre-novembre et janvier-février, une campagne d'appel à projets : artistes, chercheurs, associations, collectifs, institutions sont invités à candidater. Les Collèges artistiques et scientifiques de la Villa Créative se réunissent à l'issue de l'appel pour étudier chaque candidature et potentiellement l'intégrer à l'écosystème de la Villa Créative - en l'associant à des programmes de recherche, en cours de développement à travers des résidences protéiformes, accueillies dans cet espace hybride. La 1<sup>ère</sup> année La Villa créatrice a compté 1 000 consultations de l'appel et réceptionné 120 candidatures. Enfin, La brasserie, écoresponsable, propose l'inclusion, donne à travailler et servir des produits locaux, équitables, provenant de circuits courts et à bas coûts carbone. C'est aussi un restaurant d'application.



**L'exposition d'Edward Burtynsky Copyright MMH**

Ecrit par le 17 février 2026

## L'actuelle exposition

La Villa Créative et le Centre Culturel Canadien ont signé, en 2024, des collaborations entre leurs lieux. La première de ces collaborations est l'exposition inaugurale de la Villa Créative, des images d'[Edward Burtynsky](#).

## Architectures immersives

Un dôme monumental, prévu pour septembre 2025 dans le jardin de la Villa Créative, incarnera cette vision d'une architecture durable et spirituelle, rétablissant le lien entre humains et écosystème. [Côme Di Meglio](#) développe, dans le cadre de S+T+AARTS, des architectures immersives en mycélium alliant design bioclimatique et contemplation. Favorisant bien-être et interactions sociales, le projet vise à réduire les coûts de fabrication pour diffuser largement ces structures grâce à une méthode innovante.



Partie des jardins de la Villa créative Copyright MMH

## L'historique du lieu

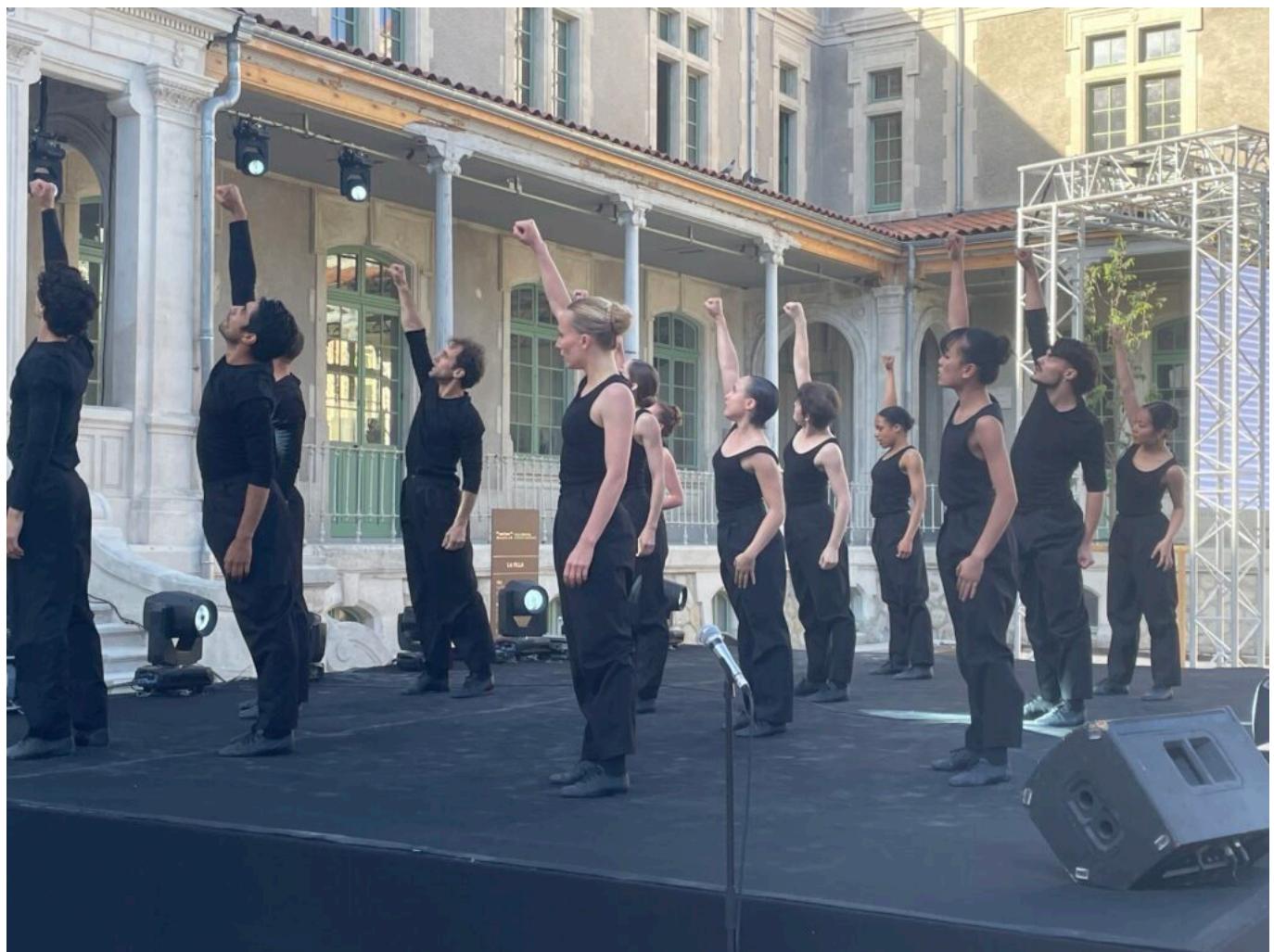
Ecrit par le 17 février 2026

Le bâtiment principal, datant du 20<sup>e</sup> siècle, était, au tout début, l'École normale d'institutrices du Vaucluse puis devient, en 1891, l'École normale d'instituteurs. Pendant la Première Guerre mondiale, le bâtiment est converti en hôpital auxiliaire pour soigner les blessés du front avant de retrouver ses fonctions au service de la formation des maîtres. Du début des années 1960 jusqu'en 2014, l'Université d'Avignon y installe sa Faculté des Sciences. Le lieu devenu alors friche, le Festival d'Avignon investit les jardins - chaque été, de 2014 à 2018, avec les Ateliers de la pensée qui contribueront à créer, pendant le temps estival un lieu central d'échanges intellectuels et scientifiques. En janvier 2022, est entrepris un chantier hors norme de réhabilitation du site.

### **Sa réhabilitation**

La réhabilitation du site patrimonial historique, après dépollution a été confiée à [Alfonso Femia](#), personnalité de l'architecture méditerranéenne à travers les Atelier(s) Alfonso Femia avec le cabinet d'architectes du patrimoine, DLAA Architectes. Ensemble, ils œuvrent à une conservation des éléments patrimoniaux du bâtiment, dans le respect des nouvelles contraintes environnementales et de l'écriture initiale du site. Deux éléments sont remarquables : la grille de la porte d'honneur et la recréation de l'escalier monumental en une création contemporaine sur mesure imaginée pour la Villa Créative. Ce chantier d'ampleur a rassemblé 30 entreprises qui ont rénové les bâtiments patrimoniaux et 7 500m<sup>2</sup> de jardins.

Écrit par le 17 février 2026



Les danseurs de l'Opéra d'Avignon Copyright MMH

---

## Le Grand Avignon et la Ville défendent une LEO 'reconfigurée'

Ecrit par le 17 février 2026



**Suite à notre article sur l'état d'avancement de la tranche 2 de la LEO et le mécontentement de Terre de Provence agglomération sur l'enlisement du dossier, le Grand Avignon et la Ville ont souhaité réagir. Pour eux, leur choix d'un tracé reconfiguré n'est pas incompatible avec la poursuite du projet de contournement par le Sud de l'agglomération de la cité des papes.**

« Dans un communiqué que nous avons découvert dans la presse, la présidente de la communauté d'agglomération Terre de Provence accuse la Ville d'Avignon et le Grand Avignon de faire courir le risque de compromettre définitivement la réalisation du projet de LEO (Liaison Est-Ouest), écrivent Cécile Helle, maire d'Avignon, et Joël Guin, président du Grand Avignon dans un droit de réponse. Tout cela parce que nous refusons que cette LEO garde le tracé imaginé il y a 30 ans. Aujourd'hui la question n'est pas tant de savoir qui est responsable d'un possible enterrement du projet de LEO car à ce jeu-là, nous pourrions juste rappeler que l'inauguration de la tranche 1 de ce projet porté par l'État, remonte à 2010... La question est bien plutôt de statuer enfin sur le projet de voie de contournement sud que nous voulons pour nos territoires afin de leur assurer attractivité et avenir. »

« Nous sommes favorables à la LEO comme voie de contournement sud de l'agglomération d'Avignon, mais à une LEO reconfigurée. »

Ecrit par le 17 février 2026

« Car, oui, nous défendons la LEO, nous défendons un projet de voie de contournement sud de l'agglomération d'Avignon, mais pas celui-là, pas celui que l'État a imaginé à la fin des années 90, soit il y a plus d'un quart de siècle. Car, oui, notre position est claire : nous disons que nous sommes favorables à la LEO comme voie de contournement sud de l'agglomération d'Avignon, mais à une LEO reconfigurée, avec un autre tracé capable de proposer un vrai projet d'intérêt général utile pour tous les habitants du bassin de vie, vauclusiens, bucco-rhodaniens comme gardois, et exemplaire en matière de transition écologique et de mobilités durables. Nous croyons en une solution acceptable et résiliente pour un aménagement responsable de notre territoire. »

### [LEO : quand la Ville et l'Agglo d'Avignon s'opposent à leur propre bassin de vie](#)

### **Les questions du Grand Avignon sur l'impact d'un projet conçu il y a 30 ans**

« Lors du comité de pilotage organisé le lundi 19 mai dernier, sous la présidence du préfet de Région Georges-François Leclerc, l'État a en effet exposé un projet redimensionné, pour ne pas dire réduit, à deux fois une voie notamment. Mais toujours sur l'ancien tracé, celui prévu dans le cadre de la Déclaration d'utilité publique (DUP) qui date de 2003. Comment imaginer que ce projet puisse traiter la saturation actuelle du trafic et améliorer les conditions de circulation, autrement qu'en l'aggravant ? Comment imaginer aujourd'hui un tracé qui viendrait traverser, créer un boulevard urbain avec feux tricolores au cœur de la ceinture verte, poumon agricole d'Avignon, pour arriver au rond-point de la Cristole sur un axe déjà saturé, en proximité directe du quartier méditerranéen durable Bel Air ? Comment imaginer un projet daté, totalement dépassé, en contradiction avec les dynamiques urbaines à l'œuvre à l'échelle de la ville d'Avignon et du Grand Avignon, affectant la qualité de vie des habitants directement exposés à ce nouveau flux de circulation ? Comment imaginer un projet extrêmement coûteux, lequel a accumulé un retard considérable qui n'apporterait pas de réponse à la fois aux enjeux de mobilités des 500 000 habitants du bassin de vie d'Avignon, d'attractivité économique et de transition climatique de notre territoire ? »

### **Imaginer des solutions écoresponsables**

« Vouloir un autre tracé, poursuivent les deux élus dans leur communiqué, c'est justement prendre ses responsabilités et imaginer des solutions écoresponsables, dans le cadre d'un débat constructif entre les collectivités et l'État, qui ne peut pas se contenter de nous dire : 'C'est ce projet ou rien ! C'est ce projet ou l'État se retire !'. Vouloir un autre tracé, c'est justement ne pas se désengager, ce n'est pas s'opposer à notre bassin de vie mais bien au contraire le défendre en recherchant des solidarités aujourd'hui inexistantes, c'est regarder devant et non pas faire le choix du passé. Car oui, d'autres solutions existent, face à l'urgence climatique et sanitaire, face à la situation inacceptable et insupportable des 20 000 Avignonnaises et Avignonnais qui vivent de part et d'autre de la rocade, dans une volonté partagée de concertation et d'échanges avec nos collègues élus des communes du Nord des Bouches-du-Rhône. »

Ecrit par le 17 février 2026

« Il est temps de ne pas se tromper. »

### **Trouver un terrain d'entente**

« Une solution visant à trouver ensemble une voie d'entente, y compris pour assurer la bonne desserte des projets économiques qu'ils ont imaginés, comme l'extension du MIN de Châteaurenard. Une solution qui peut commencer par la réalisation rapide du barreau manquant entre la voie actuelle de la tranche 1 de la LEO et le rond-point de Rognonas, justement prévue dans la tranche 2 de cette LEO. Et nous nous réjouissons sur ce point du positionnement conjoint au nôtre, des maires de Barbentane et Rognonas. Il est temps désormais de relever ce défi majeur pour l'avenir de nos territoires et la qualité de vie de leurs habitants. Il est temps d'investir un choix d'avenir aux objectifs à la fois environnementaux, d'aménagement durable du territoire et de santé publique.

« Il est temps de ne pas se tromper », insistent pour finir Cécile Helle et Joël Guin.

---

## **LEO : quand la Ville et l'Agglo d'Avignon s'opposent à leur propre bassin de vie**

Ecrit par le 17 février 2026



Déclaré d'utilité publique par l'Etat depuis le 16 octobre 2003, on savait que [les services de l'Etat voulaient remettre le dossier de la 2<sup>e</sup> tranche de la LEO \(Liaison Est-Ouest\) sur la pile des grands projets d'infrastructures prioritaires](#) à faire enfin avancer. Si un nouveau tour de table a bien été engagé, les principaux territoires bénéficiaires de cet aménagement (la ville d'Avignon et le Grand Avignon) semblent avoir fait la sourde oreille à la pression de l'Etat, au grand dam de Terre de Provence agglomération ainsi qu'aux collectivités [du bassin de vie](#) qui participent au financement de ce projet.

Lundi 19 mai dernier, l'ensemble des acteurs publics concernés par la réalisation de [la LEO \(Liaison Est-Ouest](#)-voir aussi en fin d'article) ont été convoqués par [Georges-François Leclerc](#), le nouveau préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

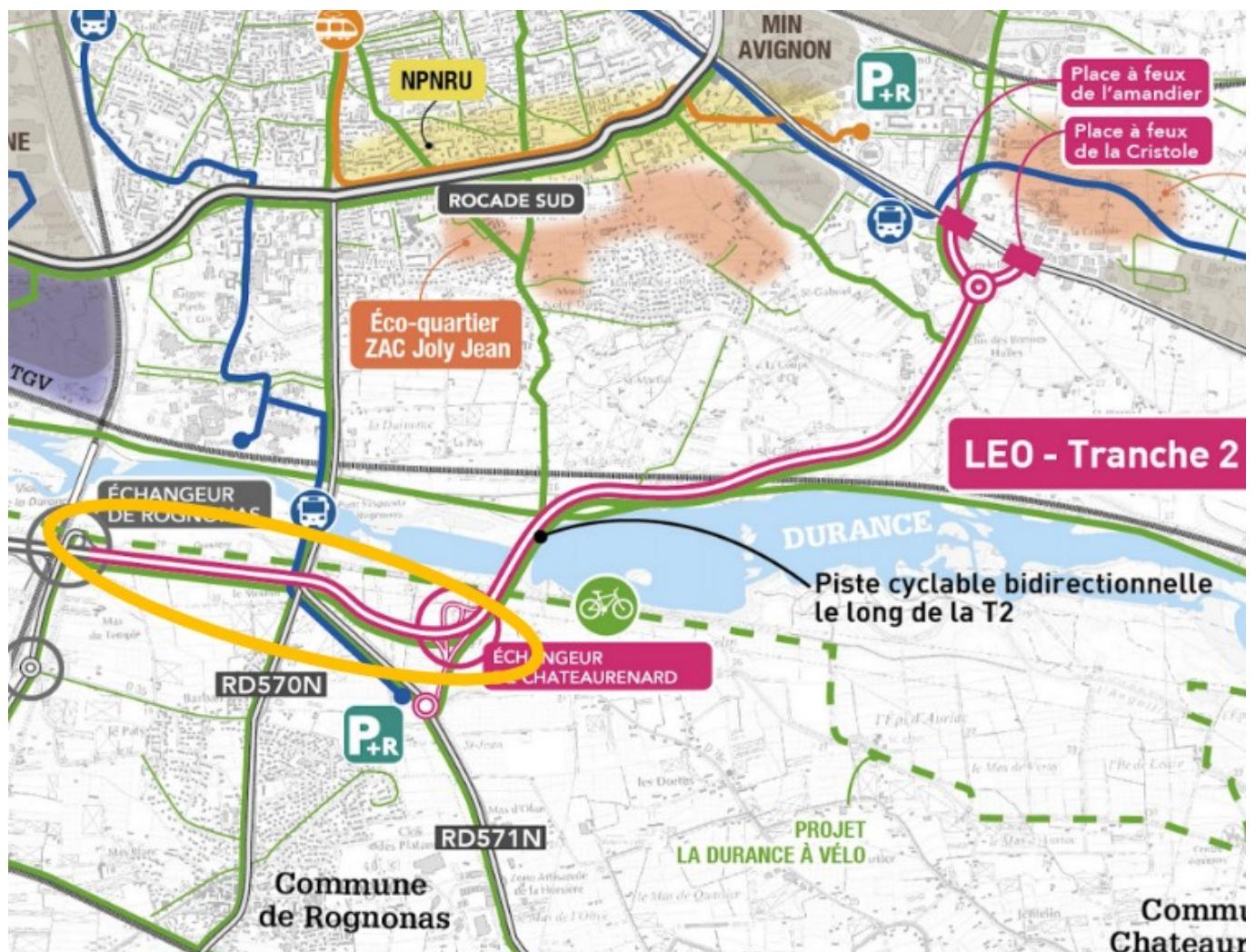
En préambule de cette réunion, ce dernier a souligné avec insistance deux points essentiels : la nécessité que les discussions et propositions relatives à la LEO s'inscrivent impérativement dans le périmètre du projet arrêté dans la Déclaration d'utilité publique (DUP) de 2003 d'une part, et, d'autre part que le lancement de la LEO ne pourra avoir lieu qu'à la condition d'un engagement collectif en faveur de la réalisation complète de la tranche 2. Une injonction qui semble avoir été sans effet pour la ville d'Avignon et la Communauté d'agglomération du Grand Avignon.

Écrit par le 17 février 2026

« Ça suffit, nous ne pouvons plus attendre ! »

*Corinne Chabaud, présidente de Terre de Provence agglomération*

« Malheureusement, Avignon et le Grand d'Avignon ont décidé de ne pas en tenir compte, nous faisant ainsi prendre le risque de compromettre définitivement la réalisation du projet, s'inquiète dans un communiqué Corinne Chabaud, présidente de Terre de Provence agglomération. Nous sommes surpris et déçus par cette posture. Agir ainsi c'est oublier la complémentarité de nos territoires Bouches-du-Rhône, Vaucluse et Gard, c'est oublier l'enjeu autour de ce projet majeur structurant devenu indispensable, c'est oublier la perte de confiance exprimée ces dernières années par notre population. Ça suffit, nous ne pouvons plus attendre ! »



Le tracé de la tranche 2 de la LEO validé par la DUP de 2003. Crédit : Préfecture de la région Paca.

Ecrit par le 17 février 2026

## Un impact sur la qualité de vie, l'attractivité et l'emploi

Dans ce courrier ayant reçu notamment le soutien de Martine Vassal, présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Marcel Martel, maire de Châteaurenard, et Stéphane Paglia, président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Arles, les élus bucco-rhodanien rappellent que « l'Etat a réaffirmé ses conditions, nous devons assumer nos responsabilités et prendre désormais des décisions constructives qui ne pèseront pas sur l'avenir du territoire. La saturation du réseau routier depuis de nombreuses années déjà entre Avignon et le Nord des Bouches-du-Rhône est devenue insupportable pour notre population. Elle impacte très fortement l'attractivité, l'économie et l'emploi notamment. Il est impératif que nous trouvions un consensus aujourd'hui. »

### Cécile Helle et Joël Guin sollicitent l'Etat afin d'obtenir une reconfiguration de la LEO

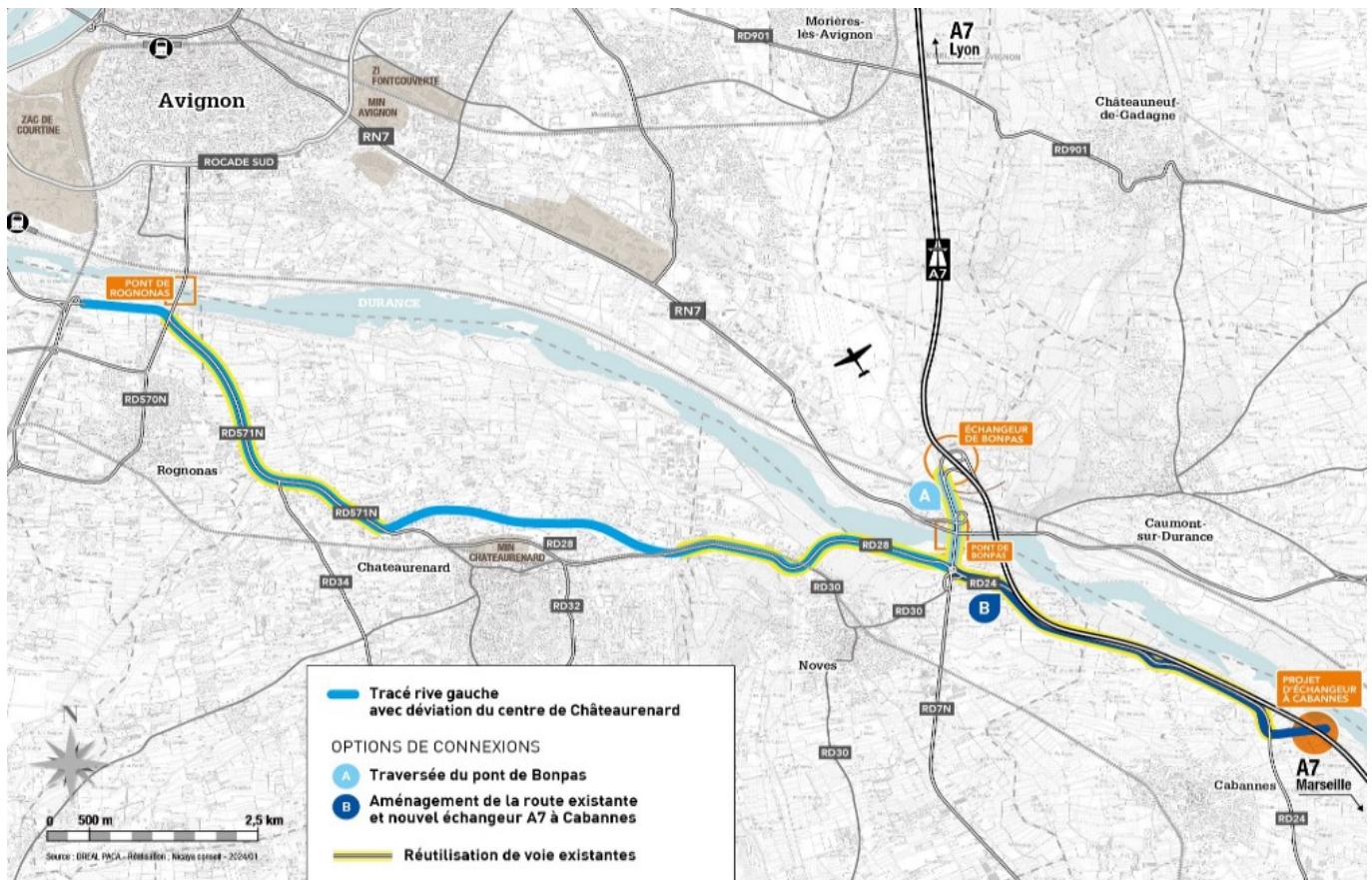
Aujourd'hui, Joël Guin, président du Grand Avignon, et Cécile Helle, maire d'Avignon, plaident pour une modification de la tranche 2 de la LEO. Le tracé validé par la DUP relie la tranche 1 depuis Rognonas puis Châteaurenard jusqu'au rond-point de l'Amandier à Avignon après un passage dans la ceinture verte et un franchissement de la Durance. Les deux élus préconisent de rester sur la rive gauche de la Durance (côté Bouches-du-Rhône) et de rejoindre le secteur de Bonpas qui est en cours de réaménagement. Une alternative visant à préserver les terres agricoles de la cité des papes et limiter l'impact environnemental de cette infrastructure sur la Durance en évitant la réalisation d'un nouveau pont. Selon les services de l'Etat, cette solution est estimé à minima à 250M€ et aurait peu d'impact sur le trafic actuel de la Rocade-Sud (-7%)

### Le risque de tout perdre

Cependant, la conséquence d'une telle initiative est de repousser à 2040-2045 une éventuelle réalisation de cette phase 2 à cause des contraintes de délais de validation d'un nouveau tracé qui n'entre pas plus dans le cadre de la DUP de 2003. Voire plus probablement l'annulation complète du projet en raison des nouvelles réglementations environnementales. A ce petit jeu, Avignon et le Grand Avignon semblent prêt à prendre ce risque et surtout se contenter d'une simple liaison, de moins de 1 kilomètre, entre la tranche 1 et le pont de Rognonas histoire d'être en possibilité de prendre un arrêté d'interdiction de circulation des poids lourds sur la rocade d'Avignon.

Pas sûr toutefois qu'après avoir été envoyé dans les cordes, le préfet de région, qui est aussi celui des Bouches-du-Rhône, se montre très conciliant sur ce dossier...

Ecrit par le 17 février 2026



Le projet de tracé alternatif soutenu par Avignon et le Grand Avignon n'entre pas dans la DUP actuelle. Au mieux, sa réalisation pourrait être envisagée à l'horizon 2040-2045.

« Les élus de Terre de Provence souhaitent des ajustements au tracé, nous l'avons dit, nous avons proposé des alternatives compatibles avec la Déclaration d'Utilité Publique, et nous entendons les défendre sans relâche pour que la Liaison Est Ouest puisse enfin voir le jour, insiste la présidente de Terre de Provence. S'opposer une fois de plus aux conditions fixées par l'État ferait courir un risque majeur à l'avenir de notre Provence dans toutes ses dimensions, sans aucun bénéfice pour nos concitoyens. Ne nous désengageons pas, ne reportons pas le problème sur les générations futures. »

« Nous voulons la Liaison Est Ouest, maintenant. »

Et Corinne Chabaud de poursuivre : « Renaud Muselier, président de la Région Sud, et Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse partagent notre position. Avignon et le Grand Avignon avaient déjà signifié fin 2023 l'annulation des crédits réservés sur leurs budgets pour la LEO, transférant ainsi le poids du financement sur les autres collectivités. Il est hors de question de les laisser compromettre définitivement ce projet. Nous voulons la Liaison Est Ouest, maintenant. »

Ecrit par le 17 février 2026

## Combien coûterait la phase 2 de la LEO ?

Avec le retard pris sur ce dossier, le coût des travaux de la tranche 2 de la LEO en  $2\times 1$  voie est estimé 142,7M€ à la valeur de 2024. Son financement est partagé entre l'Etat (38,05%), la Région Sud (26,95%), le Département de Vaucluse (14,72%), le Grand Avignon (12,62%), le Département des Bouches-du-Rhône (5,56%) et Terre de Provence (2,1%).

## LEO : l'arlésienne d'Avignon

Initiée officiellement en 1999 par arrêté ministériel (même si les prémisses du projet remontent à la fin des années 1980), la LEO (Liaison Est-Ouest) est destinée à fluidifier le trafic sur Avignon (notamment la rocade Charles de Gaulle) ainsi que dans le Nord des Bouches-du-Rhône. L'ensemble représente un contournement routier de l'agglomération par le sud d'une longueur totale de 13km devant relier la commune des Angles (dans le Gard) au carrefour de l'Amandier à Avignon (dans le Vaucluse).

Le projet comprend 3 tranches :

- **Tranche 1** : entre l'échangeur Courtine-Nord à Avignon et l'échangeur de Rognonas (13) d'une longueur de 3,8km en  $2\times 2$  voies avec un pont sur la Durance.
- **Tranche 2** : 5,8km à  $2\times 1$  voies (puis à  $2\times 2$  voies conjointement à la tranche 3) depuis la tranche 1 à Rognonas au rond-point de l'Amandier à Avignon avec un viaduc sur la Durance de 800 mètres.
- **Tranche 3** : franchissement du Rhône (3,7km à  $2\times 2$  voies) depuis la zone de Courtine (tranche 1) aux Angles (30) situé dans la région Occitanie.

## Situation actuelle

- **Tranche 1** : En service depuis 2010.
- **Tranche 2** : Après plusieurs années de report, Bérangère Abba, alors Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique, avait annoncé en février 2022 que le chantier devait débuter en 2023 pour une mise en service espérée en 2027. Des travaux qui, à ce jour, n'ont pas commencé alors qu'une partie du budget a été tracé par les différents financeurs (Région Sud, département 84 et 13, interco...). Un blocage qui s'explique grandement par des oppositions environnementales et une remise en cause du tracé.
- **Tranche 3** : Dossier au point mort.

## Les enjeux

Aujourd'hui, la LEO est autant un enjeu de mobilité que de santé publique. Santé publique d'abord, car le

Ecrit par le 17 février 2026

trafic actuel expose les habitants de la Rocade actuelle d'Avignon (25 000 habitants directs et 91 000 indirects) à des niveaux de pollution presque équivalents à ceux des autoroutes A7 et A9 autour d'Avignon (source : Atmosud). Mobilité ensuite, car la zone d'Avignon affiche un retard structurel en matière d'infrastructure de transport depuis au moins 50 ans.

Les raisons de ce retard sont multiples : avec le pont de l'Europe, Avignon abrite le seul pont 2×2 voies gratuit entre les Régions Sud et Occitanie. De fait, ce bassin de vie est le point d'engorgement entre les trafics venant d'Italie et d'Espagne. Le tout, à proximité immédiate de plusieurs monuments classés au patrimoine mondial de l'Unesco (remparts, pont d'Avignon, palais des papes). A cela, s'ajoute le positionnement de la cité des papes sur l'axe rhodanien et les flux entre le Nord et le Sud de l'Europe.

## **50 ans de retard en matière d'infrastructures**

Deuxième bassin de vie le plus étendu en France après celui de la métropole marseillaise, Avignon a été le centre d'un projet de pôle métropolitain initié en 2022 et aujourd'hui mis en sommeil. Il regroupait 148 communes alors que l'intercommunalité actuelle du Grand Avignon n'en regroupe que 16. Ce décalage illustre parfaitement les difficultés de ce territoire à mener à bien des projets structurants et cohérents dans ce qui est parfois qualifié de 'métropole diffuse' (une aire urbaine très étendue et peu dense). 'L'espace' avignonnais affichant les besoins d'une métropole en termes de mobilité alors que ce territoire dispose des moyens d'une agglomération.

D'autre part, le bassin de vie d'Avignon est handicapé par son morcellement administratif. A cheval sur 3 départements, 2 régions, 2 cours d'eau majeurs (le Rhône et la Durance) deuxième zone d'emploi inter-régionale après celle de Roissy-Charles de Gaulle, seule agglomération française coupée en 2 zones scolaires... Avignon cumule les freins à la prise de décision et aux financements qui vont avec.

Pour preuve, quand ces décisions sont prises dans les mêmes entités administratives (à savoir la région Paca), tout est plus simple. Ainsi, sur les 15 dernières années 3 ponts ont été réalisés sur la Durance entre le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône (1<sup>re</sup> tranche de la LEO en 2010, Pertuis en 2013 et Cavaillon en 2015). Dans le même temps, il faut remonter à 1975 pour voir un pont 2×2 voies entre Paca et Occitanie (celui du pont de l'Europe).

## **Des ouvrages arrivés à saturation structurelle**

Justement, le pont de l'Europe a dû être renforcé structurellement en 2013 et 2014 car il n'était plus en mesure d'accueillir en toute sécurité le trafic actuel. Cette consolidation a permis de récupérer une certaine marge de manœuvre, mais l'ouvrage ne dispose plus de la capacité à recevoir davantage de poids lourds. Même constat avec l'ancien pont de Rognonas (un pont suspendu construit en 1950 entre Avignon et Rognonas parallèle à la tranche 1 de la LEO). Tôt ou tard, il ne sera plus adapté au volume de circulation qu'il accueille, notamment les camions. Sur le Rhône, les 2 autres ponts de 'délestage' en 2×1 voies du bassin de vie souffrent des mêmes contraintes (pont suspendu de Roquemaure construit en 1958 et pont d'Aramon mis en service en 1970).

Actuellement, 450 000 véhicules circulent tous les jours dans l'agglomération d'Avignon (dont 6,5% de

Ecrit par le 17 février 2026

poids lourd). Un quart de ce trafic correspond à des échanges entre l'aire urbaine et les territoires alentours et 5% sont des véhicules de transit. Parmi eux, près de 150 000 véhicules empruntent les ouvrages d'art du bassin de vie.

A l'horizon 2035, même si la DREAL envisage une baisse de la circulation routière pour les courtes distances, elle prévoit aussi une augmentation de la demande de déplacement et notamment triplement de la demande liée au MIN de Châteaurenard situé près du tracé de la 'future' tranche 2.

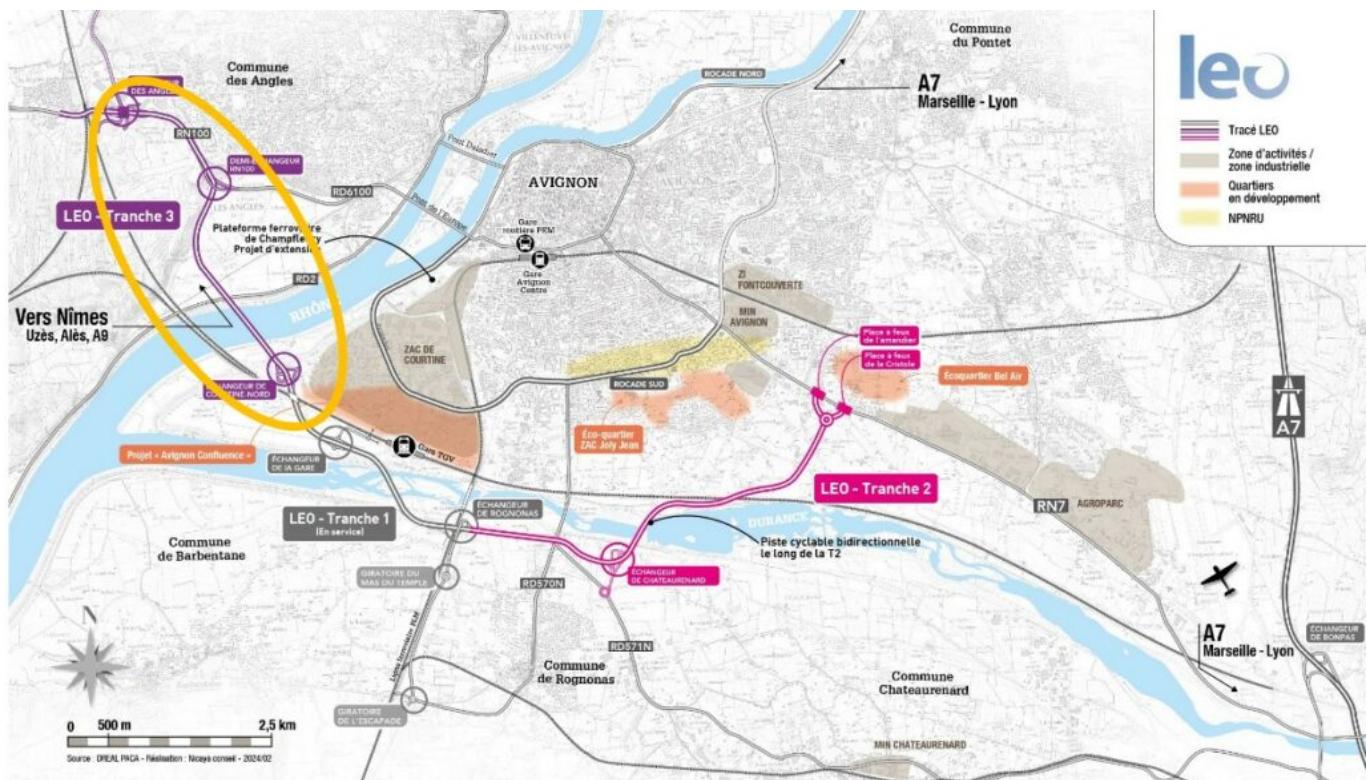
## **Pont sur le Rhône : la clef de voûte de la LEO**

Et la situation ne devrait pas s'arranger, surtout avec des ponts qui ne sont plus en capacités 'd'encaisser' des hausses de trafic (hormis la tranche 1 de la LEO). Par ailleurs, l'essence même de la LEO c'est son axe Est-Ouest. Or à ce jour, seul un franchissement Nord-Sud a été réalisé. La Tranche 2 propose aussi un franchissement Nord-Sud.

C'est surtout le franchissement du Rhône (Est-Ouest) qui devrait donner tout son sens à cet aménagement allant bien au-delà du simple territoire de l'aire urbaine d'Avignon, véritable cordon 'ombilical' entre l'Europe du Sud. Ce n'est cependant pas gagné, car pour ce franchissement que 63% des habitants de Villeneuve-lès-Avignon classe en tête des priorités des actions à mener sur leur territoire, le Département du Gard et la Région Occitanie figurent aux abonnés absents depuis 30 ans...

La difficulté à mener à bien ce projet illustre cependant les 'limites' de la décentralisation. En effet, la trop grande multiplication des intervenants locaux dans ce bassin de vie bloque les prises de décisions. Personne n'étant aligné au même moment, tout particulièrement en matière de financement.

Ecrit par le 17 février 2026



En 2014 le coût de la tranche 3 (cerclée en jaune) était estimé à 200M€. Il faudra prévoir 10 à 15 ans de délais entre le lancement du projet et la mise en service.

## Le Grand Avignon et Lauris lauréats de la 1re édition du palmarès des paysages alimentaires

Ecrit par le 17 février 2026



[La Communauté d'agglomération du Grand Avignon](#) et [la commune de Lauris](#) viennent d'être distingués à l'occasion de la première édition du palmarès des paysages alimentaires. L'intercommunalité de la cité des papes et le village du Luberon figurent parmi les 48 collectivités françaises 'engagées' mises à l'honneur lors de cet événement organisé par [l'association Un plus bio](#) qui s'est tenu le 14 mai dernier à Angoulême. Cette distinction nationale valorise les collectivités qui s'illustrent par des actions audacieuses et structurantes en matière de politique alimentaire.

### **'Pays de Cogagne' et 'Villages rebelles'**

Dans ce cadre, le Grand Avignon a recu le titre d'ambassadeur dans la catégorie 'Pays de cocagne' qui regroupe les territoires qui allient qualité de vie et ambition alimentaire. Dans le même temps, la commune de Lauris a été honorée au titre 'd'Ambassadeur des villages rebelles' pour l'action de son cuisinier et de l'équipe de son restaurant scolaire.

Parmi les lauréats figurent aussi notamment les villes de Nîmes, Marseille et Montpellier dans la catégorie 'Les capitales de l'alimentation' ainsi que les départements de la Drôme et du Gard dans celle des 'Pionniers'.

Ecrit par le 17 février 2026



Les lauréats de la première édition du Palmarès des paysages alimentaires organisé par l'association Un plus bio. Crédit : Cyril Chigot

### Un modèle pour les autres collectivités

« En intégrant la catégorie 'Pays de cocagne', le Grand Avignon rejoint un cercle de territoires exemplaires dont l'action constitue un modèle pour d'autres collectivités, se félicite l'intercommunalité vauclusienne. Cette distinction consacre l'engagement du Grand Avignon en faveur de la préservation du foncier agricole, de l'alimentation durable et de la souveraineté alimentaire locale. »

En effet, depuis plusieurs années, l'agglomération avignonnaise mène une politique active [pour enrayer l'artificialisation des sols, préserver les terres agricoles et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs](#). Cette stratégie repose sur des outils innovants, parmi lesquels une veille accrue sur le foncier agricole par une convention signée avec [la Safer](#) ou encore la création de l'espace test agricole du Mas Baudoin.

Cette politique a notamment permis d'identifier des secteurs agricoles prioritaires, comme la ceinture verte d'Avignon, les foins de Montfavet, la plaine d'Entraigues-sur-la-Sorgue ou encore la Plaine de l'Abbaye de Villeneuve-lès-Avignon, et de les inscrire au cœur des politiques publiques.

[Convention de partenariat entre la Chambre d'agriculture & le Grand Avignon : préserver à tout prix les terres agraires](#)

Ecrit par le 17 février 2026

Cette démarche du Grand Avignon s'illustre également avec la mise en place de son Pat (Programme alimentaire territorial) [retenue en 2019 par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation](#). Ce programme vise quatre objectifs majeurs : préserver une agriculture locale durable et diversifiée, favoriser une alimentation saine et durable accessible à tous, améliorer les pratiques durables de la restauration collective territoriale ainsi que de réanimer les circuits d'approvisionnement alimentaires sur le territoire.

« Le Grand Avignon affirme son rôle de territoire nourricier. »

« [Le Pat du Grand Avignon](#) se distingue ainsi par une gouvernance ouverte, une approche territorialisée de l'alimentation du champ à l'assiette, et une articulation forte entre enjeux agricoles, environnementaux, sociaux et économiques, insiste l'agglomération. Avec cette reconnaissance, le Grand Avignon affirme son rôle de territoire nourricier, prêt à relever les défis de demain en matière de transition alimentaire et d'aménagement du territoire. »

Pour rappel, avec un taux d'autonomie alimentaire de près de 8,2% l'aire urbaine d'Avignon est la plus autosuffisante des 100 premières aires urbaines de France.

## La déchetterie d'Agroparc : un projet utile mais ailleurs !

Ecrit par le 17 février 2026



**Le projet déchetterie recyclerie qui devait s'installer dans le quartier d'Agroparc d'Avignon est aujourd'hui sérieusement remis en cause. Après le [refus de son permis de construire en janvier dernier](#), le [tribunal administratif de Nîmes](#) vient cette fois de rejeter le projet faute des autorisations administratives environnementales suffisantes. Aujourd'hui, des projets comme celui-ci rencontrent de plus en plus de difficultés à avoir l'aval des populations avoisinantes qui le font savoir et se mobilisent.**

Auparavant quand des infrastructures s'implantaient sur les territoires, les populations n'exprimaient pas leur opposition comme aujourd'hui. Au contraire, c'était vécu comme un progrès qui devait participer activement à l'amélioration de la vie quotidienne de chacun. Il faut se rappeler qu'au sortir de la deuxième guerre mondiale la France était totalement dévastée. Il a fallu reconstruire les routes, les ponts, les réseaux d'électricité, d'eau et surtout loger des centaines de milliers de familles qui n'avaient plus de toit. Aujourd'hui, le contexte et les préoccupations ne sont plus les mêmes. A chaque projet d'infrastructure (ou presque) on trouve des opposants déterminés et qui rassemblent de plus en plus de nos concitoyens. Ils s'organisent et se dotent de moyens juridiques pour faire obstacle.

### **Ce projet a fortement mobilisé les riverains qui se sont constitué en association**

Un exemple ? Depuis plusieurs années la communauté du Grand Avignon cherche à implanter une déchetterie recyclerie dans le quartier d'Agroparc. Ce projet a fortement mobilisé les riverains qui se sont constitué en association. Baptisée ZAP (pour Zone A Protéger) cette association n'a pas ménagé ses efforts pour lutter contre cette implantation. En janvier dernier, ils ont obtenu l'annulation du permis de

Ecrit par le 17 février 2026

construire par le tribunal administratif de Nîmes. Et, il y a quelques jours ce même tribunal a rejeté le projet en l'absence d'un document administratif justifiant du respect d'un certain nombre de normes anti-pollution. Ce qui rend totalement caduque le projet.

## On est loin de l'idée où le progrès technique était forcément synonyme de progrès social

Comment faire ? Passer en force et déposer un permis de construire sur une autre parcelle disponible, avec le risque d'avoir une nouvelle fronde ? Faut-il développer les capacités des déchetteries existantes ? Et peut-on le faire ? Ces PUMA (Projet Utile Mais Ailleurs) sont un vrai casse-tête pour les élus et les services de l'État. On est loin de l'idée où le progrès technique était forcément synonyme de progrès social. On en est un peu revenu ! Au fond, cette affaire n'est peut-être pas uniquement l'expression d'un égoïsme exacerbé. Sans doute la démonstration qu'un modèle basé sur toujours plus de développement et de croissance ne satisfasse plus tout le monde !



© Atelier Dalby Architectures

Ecrit par le 17 février 2026

## Grand Avignon, 'Faites echo' choie l'environnement les 15, 16 et 17 mai



La 3<sup>e</sup> édition de la grande fête de l'environnement 'Faites écho', initiée par le [Grand Avignon](#), aura lieu les jeudi 15, vendredi 16 et samedi 17 juin, au centre de loisirs de la Barthelasse, allée Antoine Pinay. Une invitation lancée aux habitants pour identifier les enjeux et solutions pratiques en s'exerçant à des activités créatives et ludiques. Plus de 3 500 visiteurs sont attendus.

L'alimentation durable, les ressources du territoire en eau, la biodiversité et les énergies renouvelables seront au cœur de ces trois jours de rencontres en lien avec des associations, entreprises, collectivités et

Écrit par le 17 février 2026

artistes présents sur des stands, lors d'ateliers et de conférences.

### **Les nouveautés**

Les nouveautés de cette 3<sup>e</sup> édition : Un village textile pour tout savoir sur le ré-emploi, la réparation et le recyclage des textiles ; le Village mobilité : tout savoir sur les déplacements durables dans le Grand Avignon et le Village des risques pour prévenir et échanger sur les risques majeurs du territoire : inondations, risques sismiques, incendies...

Ecrit par le 17 février 2026



## Deux pointures-stars

Il sera question de découvertes au gré d'un parcours informatif, récréatif et associatif avec, notamment

Ecrit par le 17 février 2026

deux personnalités ultra connues et reconnues comme le youtubeur et désormais expérimentateur d'une forêt comestible qu'il est en train de planter, [Nicolas Meyrieux](#), humoriste, vidéaste et militant et le très sérieux et accessible [François Gemenne](#), co-auteur du 6<sup>e</sup> rapport du GIEC (Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et conférencier.

### Quand les rencontrer ?

**Nicolas Meyrieux** donnera son spectacle : 'On ne sait pas !' **jeudi 15 mai de 17h à 20h**. L'humoriste et vidéaste militant engagé en écologie et agriculture est connu pour son ton décalé, son humour acéré, son talent à aborder des sujets de société complexes restitués avec pédagogie et légèreté, permettant de sensibiliser son public aux enjeux environnementaux. **François Gemenne**, co-auteur du 6<sup>e</sup> rapport du Giec, spécialiste des questions de migration environnementales et climatiques interviendra en une conférence intelligent et intelligible en partenariat avec le magazine [Sans transition !](#) **Samedi 17 mai à 13h30**. Son intervention sera suivie d'une table ronde sur l'éco-anxiété.

### Plus de 50 animations

Plus de 50 animations seront proposées aux petits comme aux grands comme des démonstrations, des balades pédestres, en vélo et même en canoé, des jeux, des contes, des ateliers cuisine, couture, de spectacles, des animations musicales, des courses d'orientation, des expositions... En 2024, 3 500 visiteurs avaient été séduits par ce rendez-vous dont 1 500 scolaires.

Ecrit par le 17 février 2026



Copyright Delestrade studio

## 2 874 élèves attendus

Cette année, près de 2 874 élèves -issus de classes primaires du Grand Avignon et des lycées d'Avignon- seront accompagnés de 300 encadrants. Ils se familiariseront à la biodiversité, à l'énergie, à l'eau, au climat, à la mobilité et à l'enjeu de la consommation du textile. Grands et petits élèves découvriront également, via des expositions, le monde de la biodiversité, les fonds marins, les Sorgues et les chauves-souris. Au programme également, des quizz géants et interactifs, l'observation de l'écopâturage avec des chèvres et des brebis, du sport, de la grimpe, des jeux de tri sur les déchets, un escape game sur la thématique des arbres, un spectacle...

## Les autres temps forts

### La gratifieria

La gratifieria textile -qui veut dire marché gratuit- propose d'apporter -ou non- des vêtements et de repartir avec ce qui nous plaît, sans troc ni monnaie. Pas d'argent en jeu mais un geste écolo et un esprit communautaire retrouvé. Durant toute la durée de Faites écho.

### A quoi rêve-t-on ?

A quoi rêve-t-on où comment l'art et la culture nous aident à imaginer de nouveaux récits. Il s'agit là

Ecrit par le 17 février 2026

d'imaginer collectivement le futur à travers la culture et l'engagement en tant qu'acteur de ce changement à travers des témoignages d'acteurs locaux, des projections d'interviews d'artistes engagés, de courts métrages et de spectacles vivants mettant en lumière de nouveaux récits et visions de l'avenir.

**Vendredi 16 mai à partir de 17h.**



Copyright Delestrade Studio

### Samedi 17 mai

**A 11h et 14h30** challenges de draisien avec l'[Espérido](#) -Centre social et culturel de Montfavet-. **De 11h à 12h** Café débat sur 'La biodiversité en ville à vous de jouer' proposé par l'[Aurav](#) -Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse- de la mise en œuvre de la sobriété foncière à l'échelle du grand territoire en passant par l'aménagement des espaces publics jusqu'à la conception et l'entretien de son jardin. **De 12h à 13h** Café débat proposé par l'[Arbe Région Sud](#) -Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement- : Savoir concilier aménagement, biodiversité et urbanisme tout en s'adaptant au changement climatique. **A 12h15 et 15h30**, défilé de mode entre réemploi et recyclage. **16h45** Conférence sur la gestion des cours d'eau et de la vie aquatique avec le dispositif [Gemapi](#) et l'[Inrae](#) l'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. **17h** Spectacle '[Pestos, pirate des campagnes](#)' par la Compagnie Pécable. Pestos le pirate des campagnes dépouille, arnaque, et vole sans scrupules toutes les personnes qu'il rencontre. Une seule d'entre-elle ose l'affronter : Miss Ecolo aidée de son acolyte Coxinette. Ensemble elles veulent lui faire cesser ses

Ecrit par le 17 février 2026

arnaques et récupérer le parchemin qu'il leur a dérobé. Elles croiseront Marga l'abeille, Camille la chenille et demanderont même de l'aide à l'esprit des insectes.' **De 19h à 22h30**, ambiance musicale pour clôturer la fête avec les élèves musiciens du [Conservatoire à rayonnement régional du Grand Avignon](#) et le concert du groupe [Ninetiz](#).

## 100 000€ versés à 13 associations solidaires par la Fondation Vinci



**Identifiées dans les quartiers prioritaires du [Grand Avignon](#), 13 associations ont reçu une dotation globale de 100 000€ ce mardi 29 avril à l'école Melly et Paul Puaux d'Avignon.**

[La Fondation Vinci pour la Cité](#), avec l'aide de l'agglomération, vient en soutien des projets présentés en

Écrit par le 17 février 2026

faveur de l'accès à une alimentation saine, à la formation, au travail, à l'exercice des droits des habitants, à la création artistique, mais aussi pour renforcer le lien social et améliorer l'environnement.

Créée en 2002, la Fondation soutient financièrement et humainement les actions associatives en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus démunies. En plus d'une dotation financière pour chaque projet sélectionné, les collaborateurs du [groupe Vinci](#) s'investissent également en les parrainant. Pour cette première campagne en territoire du Grand Avignon, 20 salariés, issus entre autres du Réseau ASF, Citeos, Girard, Eurovia et Vinci immobilier se sont engagés auprès des associations de Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). Sur toute l'agglomération, ces QPV concernent plus de 34 000 habitants.

## Les projets des associations du Grand Avignon bénéficiaires de l'aide

[Cécile Droux](#) de la Fondation Vinci pour la Vité, ainsi que [Joël Guin](#) et [Joël Peyre](#) du Grand Avignon ont officiellement remis le chèque de 100 000€ à 13 associations de l'agglomération pour favoriser les projets suivants :

- *Centre Social d'Orel (Association Sports Loisirs Culture)* : Création d'un espace ressource jeunesse pour les 16/25 ans présents dans les quartiers couverts par le centre social. Cet espace accompagne les jeunes dans leur autonomie, leur orientation et leurs droits.
- *Centre social La Fenêtre 84* : Développement d'un programme d'accompagnement et de remobilisation des 16/25 ans par la culture, le sport et la santé.
- *Espace social et culturel Croix des Oiseaux* : Développer des activités pour les familles en dehors du quartier.
- *Avenir Saint Louisien - Centre social* : Projet intergénérationnel autour de l'inclusion numérique. Former les jeunes aux outils numériques (caméra, logiciels de montage, équipement pour podcast) afin qu'eux-mêmes aident les seniors à se familiariser à ces outils. Ce projet permet ainsi de renforcer le lien social entre générations.
- *Maison Pour Tous Monfleury - Centre social* : Aller à la rencontre des habitants des QPV Monclar et Champfleury en organisant des cafés en pied d'immeubles pour favoriser l'accès aux droits et l'aide administrative.
- *Les Petits Débrouillards PACA* : Embarquement Immédiat : un festival itinérant de culture scientifique, technique et citoyenne au cœur des quartiers d'Avignon.
- *Label Épique* : Vivement qu'on sème : Comprendre et agir face aux comportements des habitants avec leurs déchets.
- *L'Antre Lieux* : Traversée : atelier de poésie pour les femmes invisibilisées et les enfants en classe de primaire issus de QPV.
- *Art dans le Jardin* : Livre à goûter - livre à raconter : se raconter à travers un plat, le théâtraliser puis le retranscrire et le restituer.
- *Compagnie Mises en Scène* : La ville est un songe : parcours pour créer du lien entre les habitants des QPV et les institutions et musées.

Ecrit par le 17 février 2026

- *Culture du Cœur 84* : Sur les traces du patrimoine : visite « clés en main » de sites patrimoniaux pour sortir les habitants des quartiers.
- *Les Jardins du Colibri* : Création d'un jardin partagé dans le quartier de Montfavet pour les habitants du quartier et les scolaires de l'école Sainte Catherine.
- *Association Marie-France Aziz* : Création d'ateliers sous forme de jeux destinés à encourager les échanges, rencontres et dynamiques de groupe.

## Soutien de terrain

Acteur mondial des métiers des concessions, de l'énergie et de la construction, le Groupe Vinci emploie 260 000 collaborateurs dans le monde. Sa Fondation Vinci pour la Cité accompagne depuis plus de 20 ans les initiatives locales, partout où les entreprises du groupe sont implantées.

Lancé en 2010 pour soutenir les actions de renforcement du lien social, le [programme Cité solidaire](#) fonctionne par appels à projets géographiques avec l'appui des municipalités concernées. Il s'adresse aux associations de proximité qui agissent au plus près des territoires fragilisés. Face à l'enthousiasme des porteurs de projets et à l'engagement des parrains, le Grand Avignon et la fondation Vinci pour la Cité réfléchissent déjà à une seconde édition de cet appel à projets.

*Amy Rouméjon Cros*

## LEO : la CPME 84 interpelle le ministère des transports pour sortir de 'l'embouteillage permanent'

Ecrit par le 17 février 2026



**La CPME de Vaucluse vient de solliciter le cabinet du ministère des transports afin de faire le point sur la poursuite du chantier de la LEO. A cette occasion, le ministère a annoncé que le ministre devrait prochainement mettre « tout le monde autour de la table » afin d'évoquer la tranche 2 et de finir ce qui a été lancé car il s'agit de la « crédibilité de la parole publique ».**

Bernard Vergier, président de la CPME de Vaucluse, vient de s'entretenir avec le ministère des transports afin de faire part de la volonté des entrepreneurs locaux de voir le dossier de la réalisation de la [LEO \(Liaison Est- Ouest\)](#) aboutir. Ce contournement routier par le Sud de 13km de l'agglomération d'Avignon prévoit de relier le rond-point des Amandiers (à côté du centre commercial de Cap-Sud à Avignon) à celui de Grand Angle (à proximité du centre commercial Leclerc aux Angles).

### 1 seule tranche réalisée sur les 3 sections prévues

En tout, ce projet prévoit la réalisation de 3 tranches pour être mené à son terme. A ce jour, seule a été réalisée la 1<sup>re</sup> tranche : entre l'échangeur Courtine-Nord et l'échangeur de Rognonas. D'une longueur de 3,8km, en 2×2 voies avec un pont sur la Durance, elle a été mise en service en 2010 pour un montant de 136M€. Elle permet de relier la gare TGV de la cité des papes au Nord des Bouches-du-Rhône.

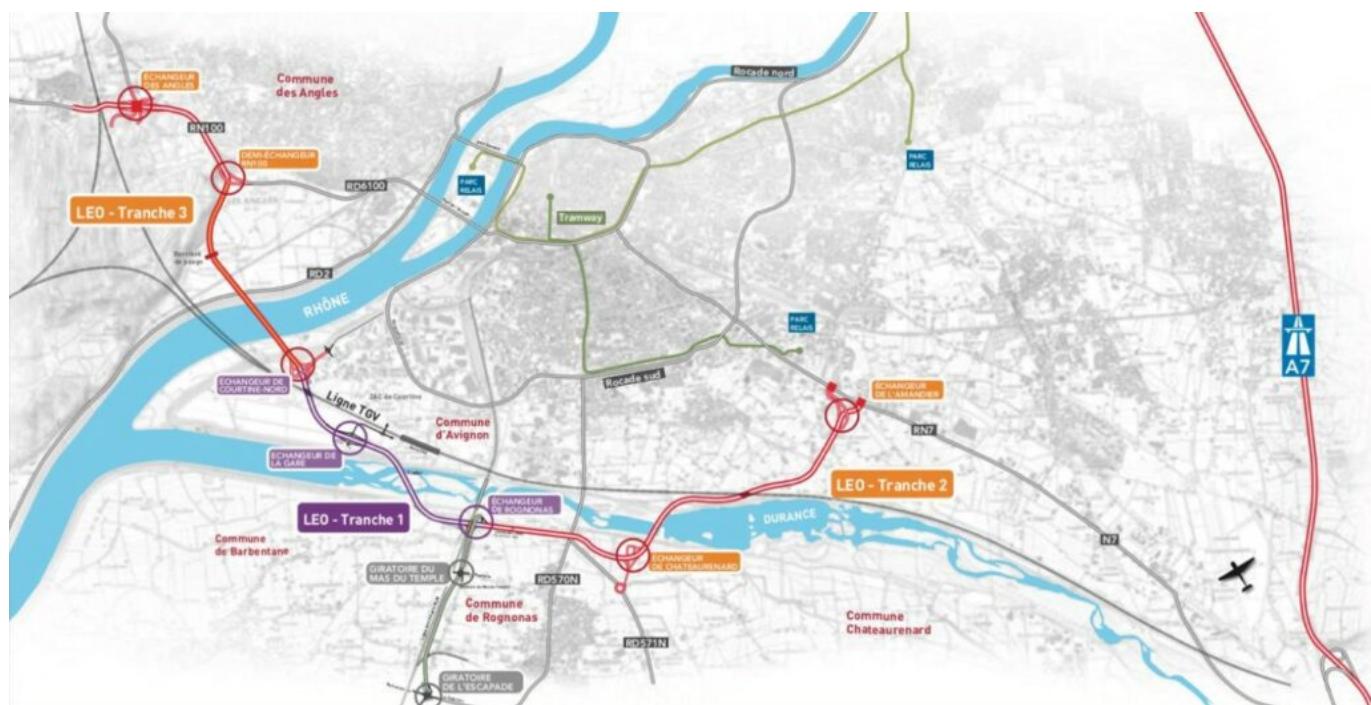
La tranche 2 ([la plus avancée, ou plutôt la moins en retard puisque le début du chantier avait été](#)

Ecrit par le 17 février 2026

[annoncé en... 2023](#)) prévoit 5,8km en 2×1 voies (éventuellement passés en 2×2 voies ultérieurement) de Rognonas aux Amandiers avec un viaduc sur la Durance de 800 mètres. Depuis, [la Ville d'Avignon et le Grand Avignon ont sollicité l'État](#) afin d'obtenir une reconfiguration du tracé de cette portion N°2. Enfin, la tranche 3 prévoit le franchissement du Rhône (3,7km à 2×2 voies) avec un viaduc sur le Rhône entre l'actuel viaduc TGV et le pont ferroviaire Eiffel.

« On arrive à saturation. »

*Bernard Vergier, président de la CPME de Vaucluse*



Le tracé de la LEO et ses 3 tranches. DR

« On arrive à saturation, s'exaspère Bernard Vergier. A tel point, que les entrepreneurs ou les artisans ne veulent plus venir travailler sur Avignon, encore moins dans son centre-ville. Et quand ils l'acceptent, c'est à des tarifs prohibitifs pour compenser le temps qu'ils passent dans les bouchons. Au-delà de ça, c'est l'ensemble de la population qui souffre de la pollution. La richesse de ce territoire est également en train de partir aux alentours vers Aix, Montpellier, Nîmes ou Marseille. Côté emploi, on a aussi énormément de mal à recruter. Les gens ne veulent pas passer leur vie dans les embouteillages. »

### Le pont de Rognonas sur-utilisé ?

« Le ministère a fait le point sur les problématiques de circulation qui se sont fait jour autour d'Avignon depuis les aménagements qui ont été décidés, a expliqué le cabinet du ministre des transports lors d'une visioconférence organisée sur le sujet avec la CPME 84. En effet, il semblerait que nous observions de

Ecrit par le 17 février 2026

nouveaux phénomènes de congestion routière. »

Ainsi, un report des flux intra-Avignon liés au [plan Faubourgs](#) aurait entraîné une forme de modification de la circulation avec des mouvements qui n'existaient pas jusqu'à présent. Et contre toute attente, ces points de congestion deviennent récurrents et ne concernent pas que les jours de circulation des poids lourds.

A cela s'ajoute certaines 'difficultés' liées au pont de Rognonas. A l'image du pont de l'Europe (entre Avignon et Les Angles), qui est en limite haute de sa capacité d'accueil du trafic et qui a nécessité d'être consolidé en 2013 et 2014, l'ouvrage suspendu construit en 1950 entre Avignon et Rognonas n'est plus forcément adapté au volume de circulation qu'il accueille. Tôt ou tard, il semblerait que des décisions de limitation de son usage devront être prises.

### **Faire aboutir la LEO : une question de crédibilité de la parole publique**

« Il faut trouver une issue commune pour sortir de cette situation d'embouteillage permanent », insiste-t-on du côté du ministère. Dans cette optique, [Philippe Tabarot](#), ministre des Transports, devrait ainsi prochainement se déplacer dans le secteur « afin de remettre autour de la table l'ensemble des élus concernés » - dont les 2 départements - « ainsi que de missionner le préfet de région, pour regarder comment est-ce qu'on peut revoir le modèle pour faire aboutir la LEO », précisent les services du ministère.

Pour ce dernier, l'objectif est donc clair : bâtir un nouveau scénario pour sortir de l'impasse actuelle tout en finalisant l'infrastructure telle qu'elle a été définie pour la tranche 2. Le tout en prenant en compte les contraintes budgétaires présentes et que les crédits alloués à [l'Agence de financement des infrastructures de transport](#) (Afit) de France ont été amputé de près d'un milliard d'euros cette année, soit un quart de son budget.

### **Rattraper le sous-équipement chronique du bassin de vie d'Avignon**

Pour autant, il ne faut pas oublier que la réalisation de cette infrastructure initiée depuis près de 40 ans n'est que le rattrapage du sous-équipement chronique du bassin de vie d'Avignon depuis plus d'un demi-siècle avec la mise en service du pont de l'Europe il y a 50 ans tout juste. Ce dernier étant le seul ouvrage 2×2 voies gratuits entre la région Paca et l'Occitanie.

Aujourd'hui, les ouvrages d'art de la cité des papes (principalement le pont de l'Europe et dans une moindre mesure ceux d'Aramon et de Roquemaure) constituent le cordon ombilical entre l'A7 et l'A9. De nombreux chauffeurs de poids lourds l'ont d'ailleurs bien compris en empruntant ce raccourci gratuit pour rallier l'Espagne et l'Italie puis le Nord de l'Europe via le sillon rhodanien.

Ecrit par le 17 février 2026



Un seul franchissement de la Durance a été réalisé à ce jour sur les 3 prévus (un autre sur la Durance et un sur le Rhône). Crédit : Laurent Garcia l'Echo du mardi.

Infrastructure vitale pour le bassin de vie (tout particulièrement le franchissement du Rhône qui donnerait tout son sens à la notion Est-Ouest), le LEO souffre d'un trop grand éclatement des territoires concernés par sa mise en œuvre. Son tracé s'étend sur 3 départements et 2 régions dont l'alignement financier des planètes n'est jamais synchrone repoussant sans cesse la réalisation de cette voie de contournement d'Avignon, une agglomération si étendue qu'elle a les besoins d'une métropole en matière de mobilité.

« Certes, la LEO ce n'est pas la solution à tout. Néanmoins, cela doit permettre de faciliter les choses. En termes de crédibilité de la parole publique, il faut au moins être capable de finir les projets qui ont été entamé », indique les services du ministère qui placent également sur l'éventuelle création d'un échangeur autoroutier au Sud de la Durance, vers Cabannes, pour décharger la zone.